



FICHE D'INSCRIPTION

Vacances proposées par le C.S.E.

1 fiche
par dossier
d'inscription

Matricule : NOM Prénom :

Tél. domicile : Portable : Mail perso :

Votre 1er choix

CENTRE :

LOGEMENT :

FORMULE : **Location Pension complète 1/2 pension** (Entourez la formule choisie)

Le logement ne doit pas être inférieur au nombre de personnes partantes (assurance).

DATES DE SEJOUR : DU AU

(Merci de vérifier les jours d'arrivée et de départ car ils ne sont pas tous du samedi au samedi)

Vos autres choix En cas d'indisponibilité sur votre 1^{er} choix, formulez un 2^{ème} et un 3^{ème} choix pour que nous essayions de vous donner satisfaction.

	Centre	Logement ou formule	Dates de séjour
2 ^{ème} choix			
3 ^{ème} choix			

Votre foyer et les personnes partantes extérieures à votre foyer

(N'oubliez pas de vous mentionner !)

NOM et Prénom	Date de naissance	Personne partante ?		Enfants en garde alternée ou à charge de l'ex-époux(se)
VOUS :/...../.....	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
/...../.....	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>
/...../.....	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>
/...../.....	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/>

➤ Emmenez-vous votre animal domestique ? Oui Non

➤ Demandes associées à votre réservation (kit bébé, etc) :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR À L'INSCRIPTION (sinon votre inscription ne pourra être prise en compte)

Votre avis d'imposition ou de non-imposition 2024 sur les revenus 2023

IMPORTANT : Souhaitez-vous déduire de votre facture votre enveloppe vacances 2025 ?

Oui Totalement

Oui Partiellement, somme à déduire = €

Non

Date :

Signature :

Les inscriptions ne seront admises qu'en fonction des disponibilités des fournisseurs.

En cas d'annulation par l'ouvrant droit alors que la réservation a été validée par le C.S.E., les frais inhérents à l'annulation du séjour seront dus et calculés sur le prix réel du séjour fournisseur.

L'attribution du logement se fera au plus près de la composition familiale (ouvrant droit et ayants droit).